



VERDI

DÉFI 1

La démarche de développement durable présente un axe central du projet de territoire de Fontenay-en-Parisis. La phase prospective a notamment permis de rendre compte de l'importance de privilégier la valorisation et confortation de l'environnement et de l'activité agricole du territoire.

VALORISER LES ENTITÉS PAYSAGÈRES AINSI QUE LA TRAME VERTE ET BLEUE :

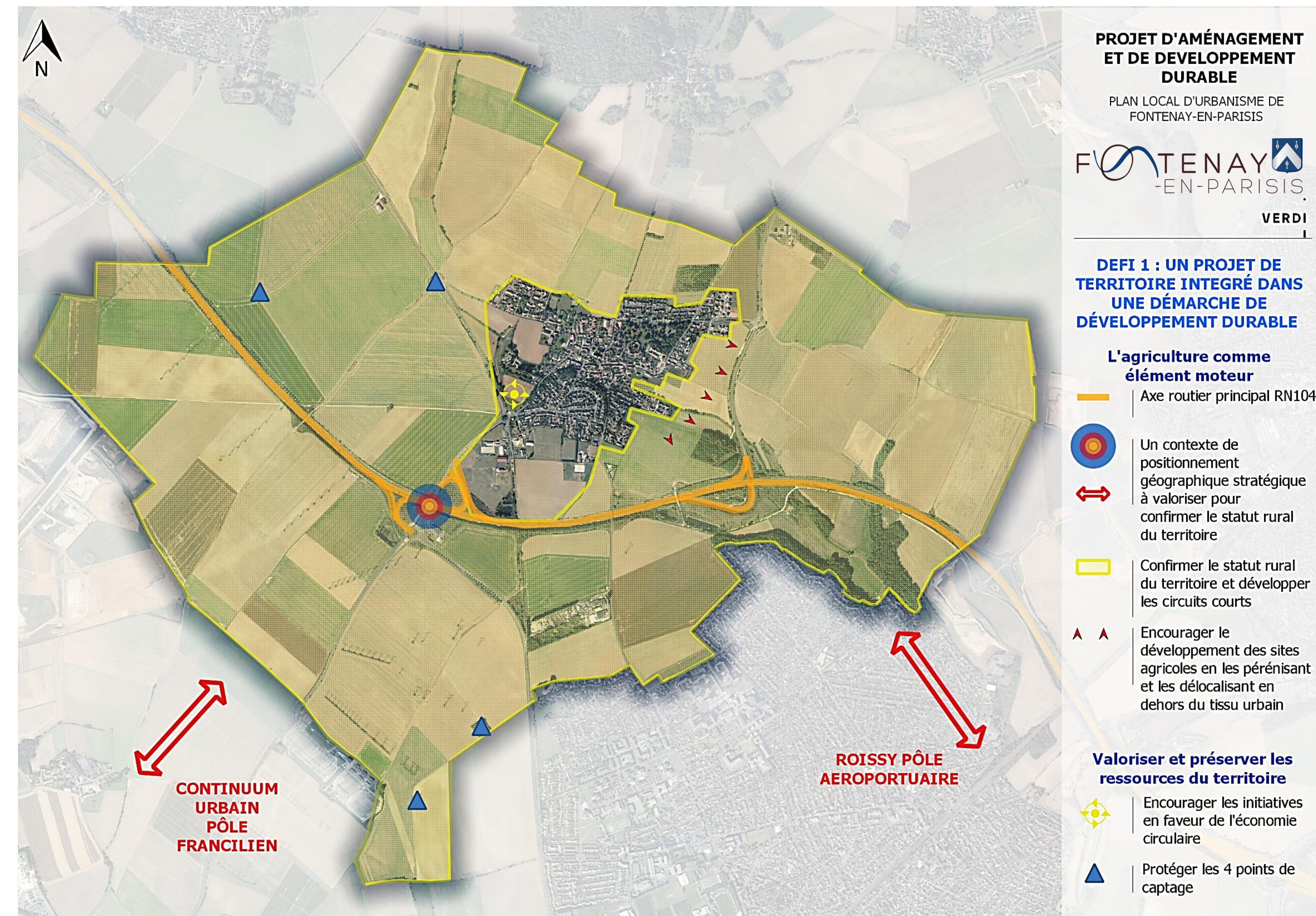
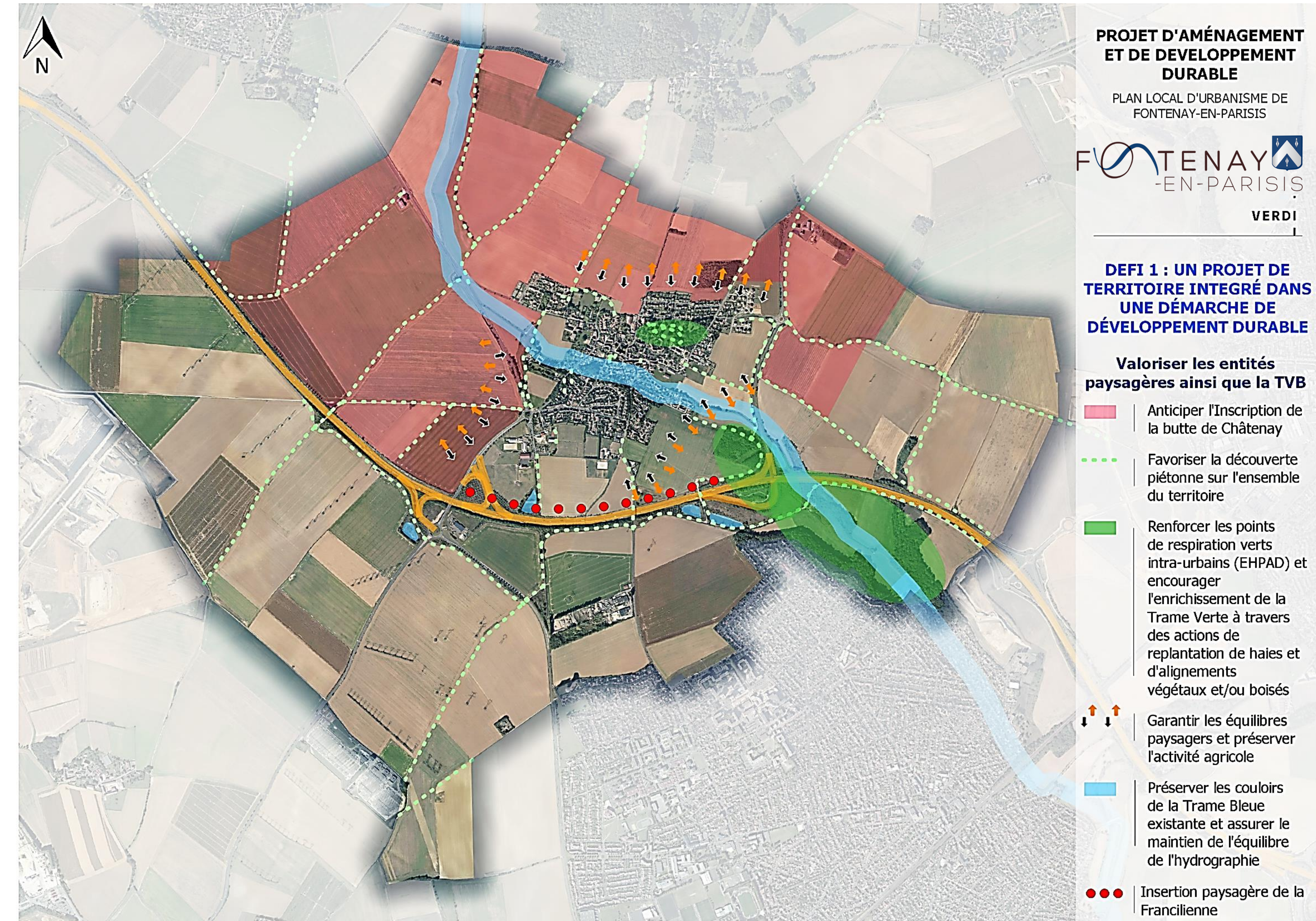
- ☐ Garantir les équilibres paysagers de la plaine agricole identitaire ;
- ☐ Anticiper l'inscription du site de la butte de Châtenay-en-France et encourager la connexion des habitants, du monde agricole et des acteurs du territoire à cet environnement et ces paysages ;
- ☐ Encourager l'enrichissement de la Trame Verte à travers des actions de replantation de haies, et d'alignements végétaux et/ou boisés (partenariat avec le monde agricole, l'intercommunalité ?) ;
- ☐ Préserver l'activité agricole, garante du maintien des paysages ;
- ☐ Identifier et préserver les couloirs de la Trame Bleue à l'échelle du territoire afin de lutter pour le maintien d'un équilibre hydraulique et prise en compte des risques connus (identification des couloirs d'écoulement d'eau, maintien des zones tampon, action de plantation pour limiter les phénomènes d'érosion... ;
- ☐ Préserver et renforcer le maillage des cheminements afin de favoriser la découverte piétonne des richesses paysagères et naturelles du territoire ;
- ☐ Confirmer une Trame Verte intra-urbaine pour renforcer la présence de points de respiration sur le territoire (par exemple poche boisée de l'EHPAD, arbres remarquables...).

L'AGRICULTURE COMME ÉLÉMENT MOTEUR POUR LA DURABILITÉ DU TERRITOIRE :

- ☐ Encourager le développement des sites agricoles en les pérennisant et en facilitant leur délocalisation en dehors des contraintes du site urbain ;
- ☐ Développer les circuits courts afin de renouer la connexion des habitants aux fondamentaux ruraux : un levier de renforcement du lien social en valorisant les ressources locales ;
- ☐ Confirmer le statut rural du territoire dans un contexte de positionnement géographique stratégique : situé aux portes du pôle francilien et directement desservi par une infrastructure routière majeure (la Francilienne).

VALORISER / PRÉSERVER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE ENCLANCHER UNE DÉMARCHE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET DE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES :

- ☐ Encourager les initiatives en faveur de l'économie circulaire (implantation dans la continuité de la recyclerie qui s'implantera dans la ZAC) ;
- ☐ Accueillir des projets innovants en faveur de la valorisation des énergies renouvelables ;
- ☐ Accompagner tout projet de développement urbain par la mise en place de l'assainissement collectif et obliger à une gestion efficace, performante et valorisante des eaux pluviales ;
- ☐ Protéger les 4 points de captage d'eau potable existants pour préserver cette ressource.





VERDI

DÉFI 2

Afin d'anticiper et de répondre aux besoins des nouveaux habitants de Fontenay-en-Parisis, il est essentiel d'intégrer au projet communal les défis engendrés par une croissance démographique dynamique (2,25 %).

DES PROJETS HISTORIQUES DE DÉVELOPPEMENT URBAIN QUI PRÉSENTENT DE NOMBREUX DÉFIS :

- ❑ 2 secteurs majeurs de développement urbain ciblés pour le développement d'une nouvelle offre de logements :
 - La requalification en cours du site de la rue Albert Galle, prévoyant 28 logements ;
 - Le projet de ZAC multi-sites situé à l'Ouest du cœur urbain, prévoyant la réalisation d'environ 300 logements (site Le Laru, Le Pré-Mary et l'Echelette). Ce projet urbain de grande envergure doit se « préparer » / doit être accompagné : il y a nécessité de créer des porosités avec le village existant, des complémentarités d'usages (équipement petite enfance, lieux verts de loisirs, jardins partagés, recyclerie, liens physiques par le biais des axes de déplacement...).

- ❑ La nécessité de planifier la réalisation de nouveaux logements dans le respect de la mixité afin de répondre aux parcours résidentiels générationnels.

VALORISER LE PATRIMOINE ÉXISTANT ET CONSERVER LA DIMENSION HUMAINE DU VILLAGE :

- ❑ Entamer une réflexion sur la qualification de l'hypercentre à travers notamment sa piétonisation et mettre en place des actions qualitatives pour en faire un espace de vie, de rencontre à taille humaine (socle identitaire de la ville future) ;
- ❑ Protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti historique (façades, murs qualitatifs...).

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DÉMOGRAPHIQUE PAR UN RENFORCEMENT DU DEGRÉ D'ÉQUIPEMENTS ET DE SERVICES :

- ❑ Développer un programme d'équipements, de services et d'espaces publics adaptés à l'arrivée de nouvelles populations en s'appuyant sur le résiduel foncier intra-urbain (mobilisation de certaines dents creuses stratégiques)
- ❑ Assurer l'intégration du projet de ZAC à la dynamique territoriale : encourager les interactions entre la ZAC et le village.



PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PLAN LOCAL D'URBANISME DE
FONTENAY-EN-PARISIS



DÉFI 2 : UN « VIRAGE » URBAIN TEMPORISÉ PAR DES ACTIONS QUALITATIVES ET IDENTITAIRES

Des projets de développement urbain présentant de nombreux défis

- 2 secteurs majeurs de développement urbain ciblés pour le développement d'une nouvelle offre de logement mixte

- Assurer l'intégration du projet de ZAC à la dynamique territoriale

Valoriser le patrimoine existant et conserver la dimension humaine du village

- Qualification de l'hypercentre : piétonisation, mise en place d'actions qualitatives, protection et mise en valeur du bâti historique, création de poches de stationnement

Accompagner le développement démographique par un renforcement du degré d'équipements et de services

- S'appuyer sur le résidentiel foncier intra-urbain afin de développer un programme d'équipements et de services adaptés





VERDI

DÉFI 3

UNE IDENTITÉ
ÉCONOMIQUE
TERRITORIALE À
IMPULSER

Le projet communal identifie la nécessité de renforcer et de valoriser l'activité économique existante, cela en assurant l'intégration de manière cohérente de nouvelles activités sur le territoire afin de le rendre plus dynamique et attractif.

LA REVALORISATION ET LE RENFORCEMENT DES ACTIVITÉS EXISTANTES :

- ☐ Préserver et développer les activités économiques liées au secteur agricole ;
- ☐ Redonner de la qualité au secteur économique situé au Sud du territoire (qui renvoie aujourd'hui une image incohérente et non valorisée) ;
- ☐ Valoriser le développement de commerces de proximité dans le cadre du projet hypercentre.

L'INTÉGRATION DANS UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DYNAMIQUE :

- ☐ Confirmer le développement économique sur le secteur Sud de la commune, à la limite de Goussainville ;
- ☐ Profiter du développement d'un projet de pôle équestre d'envergure pour impulser une économie touristique et rurale identitaire.

TIRER PROFIT DE LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE ET DE SA DESSERTE DE QUALITÉ :

- ☐ Valoriser l'échangeur autoroutier de la Francilienne en considérant sa fonction facilitant l'accessibilité à la commune.

